

plaque de fer fermant l'appareil qui, lui-même, est complètement fixé par deux écrous.

Ce système offre d'abord l'avantage de ne pas affaiblir l'âge et ensuite de pouvoir placer le coutre dans les diverses positions exigées par les différentes conditions de travail : ainsi, on peut le relever ou l'abaisser, l'avancer ou le reculer, l'incliner ou le redresser à volonté.

Une seconde modification existe dans le soc et consiste dans les dimensions réduites que l'on a données à cette partie : une petite lame en fer aciéré, fixée sur le corps de la charrue à l'aide de trois boulons à écrous, constitue le soc ; cette partie s'use très-facilement et peut même se briser au labour ; mais le charretier, muni d'un soc de rechange, peut lui-même opérer le remplacement, ce qui évite non-seulement les pertes de temps occasionnées par le transport de l'instrument à l'atelier de réparation, mais encore le retard dans l'exécution des labours, retard toujours inévitable s'il faut réparer, et préjudiciable, car il fait souvent passer le temps opportun pour donner au sol ses façons.

Enfin, ce soc, de petites dimensions, coûte moins cher que les grands.

N° 25. Charrue double de Brabant, construite par M. Delvigne, à Saint-Amand, lez-Fleurus.

Cette charrue, composée de deux corps de charrues superposés, permet d'exécuter d'une manière convenable les labours à plat, — labours qui offrent des avantages sensibles — les hersages, roulages et autres façons ultérieures ; ils rendent possible l'usage des instruments à grand travail, tels que semoirs, faucheuses, moissonneuses, etc. Ils diminuent les pertes de temps occasionnées par les tournées qui généralement sont longues ; enfin, le labour des terres pentueuses est possible avec cette charrue. Mais c'est surtout en pays de plaines et en culture intensive que les avantages sont considérables : là, le cultivateur doit chercher à diminuer le prix de revient de ses produits ; aussi a-t-il surtout intérêt à exécuter ses travaux dans le laps de temps le plus court possible.

La charrue double de M. Delvigne répond aux conditions voulues d'une charrue perfectionnée ; elle est d'un manie-